

ASSEMBLÉE NATIONALE

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS D'ENFANT MALADE - (N° 4424)

AMENDEMENT

N ° AS4

présenté par

Mme Fiat, M. Ruffin, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Panot, M. Mélenchon, Mme Obono,
Mme Ressiguiet, M. Lachaud, Mme Rubin, M. Corbière, M. Coquerel, M. Bernalicis,
Mme Autain, M. Prud'homme, Mme Taurine et M. Larive

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.